

# Communiqué de presse

de la FCE CFDT

Paris, le 17 juin 2010  
n°09/10

## Loi NOME : tout est à revoir

Suite au vote en première lecture à l'Assemblée nationale du projet de loi sur la nouvelle organisation du marché de l'électricité (NOME), la FCE-CFDT demande aux sénateurs qui l'examineront en septembre prochain de rectifier le texte dans son ensemble.

La FCE-CFDT estime en effet que subsistent de nombreuses zones d'incertitude, dont la plus emblématique est le prix de l'Accès Régulé à l'Electricité Nucléaire Historique (ARENH). La FCE-CFDT ne peut accepter que trop d'éléments structurants de cette loi continuent d'être renvoyés à des décrets ultérieurs. Ce texte confirme de plus la hausse programmée des tarifs de vente d'électricité d'ici fin 2015.

Pour la FCE-CFDT, la loi devrait s'attacher à garantir l'équilibre du système électrique français au meilleur coût sur le long terme, et dans le cadre du développement durable, encourager une meilleure efficacité énergétique et une maîtrise de la consommation. C'est pour cela qu'elle rencontrera les groupes parlementaires pour que ce projet soit révisé dans ce sens et partant, dans l'intérêt des consommateurs.

### **Contacts :**

**Marie-Hélène GOURDIN,**

Secrétaire fédérale en charge de la branche des industries électrique et gazière

☎ 06 29 42 58 65

**Valérie DELPLACE,**

Déléguée fédérale en charge des Relations Presse

☎ 06 11 78 35 84